



UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI
PRESIDENCE
TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020

Travaux de Construction de l'Ecole Supérieure de Technologie à Tétouan – 1^{ère} Tranche - LOT UNIQUE

Le **Mardi 05 Mai 2020** à partir de **10h00**, il sera procédé, dans les bureaux de la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi – Mhanech II – Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'**appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 01/2020** relatif aux **Travaux de Construction de l'Ecole Supérieure de Technologie à Tétouan – 1ère Tranche - LOT UNIQUE**. Conformément au règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'université Abdelmalek Essaâdi (29 juin 2015).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé être du portail de l'université www.uae.ma ou de celui des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à la circulaire n°02/2020 du MEFRA en date du **31/03/2020**.

L'estimation Financière du Projet est de **Vingt Quatre Millions Cinq cent Quarante-neuf Mille Seize Dirhams et quatre-vingt Centimes Toutes Taxes Comprises (24 549 016,80 DH TTC)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à Sept Cent Trente Mille Dirhams (730 000,00 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité ;

Et conformément à la circulaire n°02/2020 du MEFRA en date du 31/03/2020, Les plis des concurrents sont remis par voie électronique comme suit :

- Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 conformément au règlement précité :

A- Dossier administratif comprenant :

- 1) La déclaration sur l'honneur ;
- 2) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire ;
- 3) Pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 140 du règlement précité

B- Dossier technique comprenant :

1-Pour les entreprises nationales : certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale suivant :

Classe minimale	Secteur	Qualifications exigées
2	A	A2 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments

2-Pour les entreprises non installées au Maroc : le dossier technique est composé des pièces prévues par l'article 8 paragraphe 2-2 du règlement de consultation.

C- Dossier additif, comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres.

(N.B) : Toutes les pièces exigées par le présent Appel d'offres doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'originale.